

*Les crédits*

Consommateurs et des Sociétés devrait examiner attentivement pour voir s'il s'agit d'une publicité mensongère.

En fait, ce qui importe, c'est de savoir comment le ministre va répondre à la question que nombre de Canadiens se posent: passé un certain point, quand on connaît déjà les réponses, la consultation ne risque-t-elle pas de se substituer à l'action?

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le député a déjà utilisé trois minutes du temps qui lui était alloué. Je lui saurais gré de s'en tenir au sujet du débat.

**M. Edmonston:** Désolé, monsieur le Président. Je croyais déjà participer au débat. Je me ravise.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le député a maintenant la parole pour participer au débat.

**M. Edmonston:** Monsieur le Président, j'essaierai de tenir des propos, sinon profonds, du moins aussi instructifs que possible. Le document à l'étude doit être examiné non seulement parce qu'il tient de la publicité mensongère mais parce que son seul lien avec l'environnement, c'est de recycler de vieux discours. Pour résoudre les problèmes environnementaux, il adopte une approche tout à fait inacceptable. Je dis cela parce que, il y a 16 ans, le gouvernement libéral alors au pouvoir avait dit exactement la même chose, c'est-à-dire qu'il fallait consulter les Canadiens avant de passer à l'action. Seize ans plus tard, nous nous retrouvons avec un gouvernement conservateur qui, deux ans après avoir été réélu grâce à ses promesses dans le domaine de l'environnement, répète qu'il faut consulter le peuple. Nombre de Canadiens s'attendaient à ce qu'il prenne des mesures concrètes. Certains groupes de consommateurs et de protection de l'environnement ont critiqué le gouvernement, et je respecte la réponse du ministre qui dit que d'autres groupes ont appuyé l'inaction du gouvernement. Certaines associations, comme Les Amis de la Terre, soutiennent qu'on a simplement trouvé le moyen de retarder les choses.

Des gens comme ceux de Saint-Basile-le-Grand s'attendaient à ce que le gouvernement passe à l'action. J'ai en main une lettre du maire de cette localité qui attend encore que le gouvernement fasse preuve de leadership

dans le dossier du traitement des BPC. Deux résolutions adoptées par la ville de Saint-Basile-le-Grand exhortent le gouvernement à agir. Malheureusement, le Plan vert qu'on nous a présenté ne prévoit rien pour venir en aide aux gens de Saint-Basile ni à ceux de Saint-Amable, qui ont des problèmes avec leurs tas de pneus.

• (1420)

Je sais que, lorsque nous n'aimons pas la réponse du gouvernement nous pouvons dire qu'il s'agit d'une responsabilité provinciale, mais la situation se complique car la province n'est pas d'accord. D'ailleurs, en ce qui concerne la Phase II de la baie James, le gouvernement est confronté à un grave problème et il ne peut même pas s'entendre avec le gouvernement du Québec sur la façon de tenir des audiences.

[Français]

Je peux ajouter, monsieur le Président, que c'est avec beaucoup de déception que je vois ce Plan vert, du ministre de l'Environnement, qui a été dévoilé hier. Le ministre de l'Environnement est une connaissance de longue date, et moi je le connais comme étant un homme intègre, un homme très compétent, qui est mal utilisé par ce gouvernement. Je suis sûr qu'il est très déçu de voir ce plan d'action, dont on a entendu parler à travers les branches, ce document qui était d'environ 250 pages, réduit à 30 pages, avec quatre pages de notes, deux pages en français, deux pages en anglais. Je trouve qu'il est malheureux de voir un ministre de l'Environnement en être réduit à un tel niveau, où il est obligé d'endosser un manque d'action de la part du gouvernement fédéral.

Je peux vous dire, qu'aux questions que le gouvernement veut poser—parce que, essentiellement, dans ce document, il s'agit de questions—on n'a pas de réponses, mais seulement des questions. Ces mêmes questions ont déjà été posées, et j'ai le document ici. Elles ont même été posées lors d'un sondage Crop, et je parle du sondage de mai 1988, qui illustre assez bien.

[Traduction]

Je tiens à attirer l'attention de la Chambre et, notamment, du ministre des Forêts, sur le fait qu'on a déjà répondu il y a deux ans aux questions qu'il pose dans ce